



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture

Résumé

Les pertes et le gaspillage alimentaires sont un problème persistant pour les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord qui en subissent les conséquences négatives, et étroitement liées, sur les revenus et les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition, le changement climatique et la rareté des ressources naturelles. Les pertes et gaspillages quantitatifs et qualitatifs de nourriture dans les pays de la région s'expliquent principalement par les différents facteurs suivants: capacités de transport, de stockage et de transformation après récolte insuffisantes et inadéquates; manque d'équipements de chaîne du froid, problèmes d'alimentation électrique et lacunes dans les pratiques d'entretien et de gestion; méthodes de production, de récolte et de manipulation inappropriées; et mauvaises pratiques en matière d'achat, de manipulation, de préparation et d'élimination des aliments de la part des prestataires de services de restauration et des consommateurs. À cela s'ajoute d'autres facteurs, tels que le manque d'organisation, de coordination et de communication entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, l'inefficacité des systèmes de commercialisation et des infrastructures de marché, les perceptions individuelles et le manque de sensibilisation, ainsi que les normes et traditions socioculturelles, notamment les usages qui veulent que l'on fasse preuve d'une grande hospitalité et l'importance accordée aux célébrations.

Les orientations de la FAO sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires tiennent compte de l'évolution des situations socioéconomiques et des priorités et programmes nationaux relatifs aux systèmes agroalimentaires dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Lors de précédentes sessions de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, les membres de la FAO ont demandé des orientations stratégiques et analytiques pour lutter contre les pertes et gaspillages de nourriture. En 2014, le *Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord* a été adopté et sert depuis à guider l'élaboration des politiques et programmes en la matière. Les directives relatives à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (*Guidelines for action on food loss and waste reduction in the Near East and North Africa*) constituent un cadre d'action qui actualise le *Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

en s'appuyant sur le *Code de conduite volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires*.

La réduction des pertes et du gaspillages de nourriture doit être considérée comme un point de départ pour transformer les systèmes agroalimentaires et les rendre plus inclusifs, plus efficaces, plus durables et plus résilients face aux chocs et aux facteurs de stress. Les interventions dans ce domaine à l'échelle nationale et régionale au Proche-Orient et en Afrique du Nord devraient donc être menées dans le cadre d'une approche globale, intégrée et systémique qui vise à stimuler l'innovation, la recherche-développement, les financements et les investissements et à favoriser une mobilisation multipartite et pluridisciplinaire dans les systèmes agroalimentaires et dans tous les secteurs.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale:

- a. est invitée à reconnaître l'importance de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires pour la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région;
- b. est appelée à veiller à la prise en compte des pertes et du gaspillage alimentaires dans les feuilles de route et stratégies en matière de sécurité alimentaire, de changement climatique et d'investissement liées à la transformation des systèmes agroalimentaires;
- c. est encouragée à adopter les directives relatives à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord, qui serviront à élaborer des stratégies et plans d'action nationaux en la matière.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@FAO.ORG

I. Introduction

1. Les pertes et le gaspillage alimentaires s'entendent de la diminution de la quantité ou de la qualité des aliments qui transitent le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (FAO, 2019)¹. Ils nuisent à la croissance économique, à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'environnement.

2. Les pertes et le gaspillage alimentaires témoignent du caractère non durable et inefficace des systèmes agroalimentaires, et leur réduction constitue une première étape importante pour transformer les systèmes agroalimentaires du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord en vue de les rendre plus durables, plus résilients, plus inclusifs et mieux à même d'assurer un approvisionnement en aliments nutritifs, de garantir la sécurité alimentaire et de favoriser la prospérité économique pour l'ensemble de la population. Les interventions de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires peuvent contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets tout en aidant à alléger la pression sur les ressources limitées en eau et en terres arables dans la région. Ces interventions peuvent également promouvoir une croissance économique inclusive en préservant et en valorisant les produits agroalimentaires, ce qui permet de procurer des emplois, des revenus et des salaires décents aux acteurs des systèmes agroalimentaires, notamment aux femmes et aux jeunes, aux petits producteurs et aux petites et moyennes entreprises (PME).

3. La réduction des pertes et du gaspillage alimentaires est liée à beaucoup de défis en matière de développement durable que doivent relever les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et peut contribuer à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans la région. Les possibilités qu'elle offre pour le développement durable sont ancrées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la cible 12.3 des ODD, ce qui illustre la prise de conscience de la nécessité de lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires dans le cadre des priorités en matière de durabilité des systèmes agroalimentaires. Les améliorations apportées aux systèmes agroalimentaires pour diminuer les pertes et le gaspillage alimentaires peuvent contribuer à de nombreux ODD, à savoir les ODD 1, 2, 6, 8, 11, 12, 13 et 14. Parallèlement, les progrès accomplis dans la réalisation de beaucoup d'autres ODD peuvent accélérer la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (ODD 5, 7, 9 et 17). Depuis quelque temps, les crises géopolitiques, les urgences sanitaires et les effets du changement climatique ont fait ressortir la vulnérabilité des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord face aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et montrent encore davantage combien il est important d'adopter des pratiques efficaces et durables de production et de consommation pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.

4. D'après le plus récent rapport disponible (FAO *et al.*, 2023)², environ 36,6 pour cent de la population du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, soit 170,1 millions de personnes, souffre d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et 59,8 millions de personnes (12,9 pour cent de la population) sont sous-alimentées. La région ne dispose pas des capacités suffisantes pour produire assez face à l'augmentation rapide de la demande alimentaire, notamment à cause du manque de ressources naturelles. Plus de 360 millions d'hectares de terres et 42 km³ d'eau par an sont utilisés dans la région pour produire des aliments qui sont finalement perdus ou gaspillés (FAO, 2013)³. Le manque de ressources naturelles est aggravé par les conséquences négatives du changement climatique. L'eau et les terres peuvent être utilisées de manière plus efficace si l'on prend des mesures ciblées pour réduire les pertes et le gaspillage de nourriture dans la région.

5. Lors de sessions précédentes de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, ainsi que dans d'autres instances nationales et internationales officielles, les pays membres de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont demandé des directives pour faciliter l'élaboration de stratégies, politiques et législations nationales permettant de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires. Le Bureau régional

¹ FAO. 2019. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2019. Aller plus loin dans la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires*. Rome. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

² CESAO (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale), FAO, FIDA (Fonds international de développement agricole), OMS (Organisation mondiale de la Santé), PAM (Programme alimentaire mondial) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2023. *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2023: Statistics and trends*. Le Caire. <https://doi.org/10.4060/cc8039en>.

³ FAO. 2013. *Food wastage footprint - Impacts on natural resources*. <https://www.fao.org/3/i3347e/i3347e.pdf>.

de la FAO pour le Proche-Orient et l’Afrique du Nord est déterminé à aider les membres à lutter contre les pertes et gaspillages de nourriture au moyen d’une approche globale, intégrée et systémique de transformation des systèmes agroalimentaires. Le présent document porte principalement sur la nature et l’évolution des orientations de la FAO en matière de réduction des pertes et gaspillages de nourriture dans la région, qui ont été établies en réponse à la demande des pays, et présente des recommandations pour lutter contre ce problème, notamment grâce à l’application des directives relatives à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

II. Situation des pertes et du gaspillage alimentaires dans les systèmes agroalimentaires de la région

6. Le rapport de la FAO intitulé *Pertes et gaspillage alimentaires dans le monde*⁴, publié en 2012, a apporté un éclairage nouveau sur ce problème. On estime qu’un tiers de l’ensemble de la nourriture produite dans le monde pour la consommation humaine est perdu ou gaspillé. Depuis lors, la FAO, les institutions partenaires et les membres ont accumulé quantité d’expériences, d’enseignements, d’analyses et d’informations sur ce sujet. De nombreux dialogues techniques et études ont été menés pour examiner les causes de ce phénomène, ses effets et les solutions possibles dans le but d’éclairer les décisions et les politiques et stratégies à mettre en œuvre en matière de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Le rapport de 2011 a également servi de fondement à des évaluations de l’empreinte écologique et des effets économiques et sociaux des pertes et du gaspillage alimentaires, ce qui a permis de créer au sein de la communauté internationale une plus grande sensibilisation à ce problème et une volonté d’agir pour le résoudre dans le contexte de la durabilité des systèmes agroalimentaires et de la résilience face aux effets du changement climatique.

7. Il est désormais admis que les pertes et le gaspillage alimentaires sont un problème qui concerne un grand nombre de parties prenantes, de disciplines et de secteurs et qui ne peut être traité isolément sans tenir compte de la manière dont les systèmes agroalimentaires fonctionnent et se développent. Si les causes des pertes et du gaspillage alimentaires sont bien souvent d’origine technique, il n’en demeure pas moins que pour remédier à ce problème, il faut s’attaquer aux obstacles systémiques sous-jacents – mauvais fonctionnement des marchés, manque de financements, faiblesse des capacités et mauvaise coordination entre les acteurs, entre autres – en mettant en place des mesures, des investissements, des partenariats et des cadres institutionnels et réglementaires qui soient à la hauteur des besoins.

8. Au Proche-Orient et en Afrique du Nord, chaque année, plus de 14,8 pour cent des aliments produits sont perdus entre l’étape suivant la récolte et celle qui précède la vente au détail⁵. On observe également d’importants niveaux de gaspillage alimentaire dans la région, comme en témoignent les déchets alimentaires générés annuellement par les ménages, qui se chiffrent à 76 kg/habitant en Libye (données extrapolées), 105 kg/habitant en Arabie saoudite et au Liban (données mesurées), 120 kg/habitant en Iraq (moyenne des données mesurées) et 132 kg/habitant à Bahreïn (données mesurées)⁶.

9. Les pertes et gaspillages quantitatifs et qualitatifs de nourriture dans les pays de la région s’expliquent principalement par les raisons suivantes⁷:

- a. capacités de transport, de stockage et de transformation après récolte insuffisantes et inadéquates;
- b. manque d’équipements de chaîne du froid, problèmes d’alimentation électrique et lacunes dans les pratiques d’entretien et de gestion;
- c. méthodes de production, de récolte et de manipulation inappropriées;

⁴ FAO. 2012. *Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde – Ampleur, causes et prévention*. Rome. <https://www.fao.org/3/i2697f/i2697f.pdf>.

⁵ Voir: <https://www.fao.org/sustainable-development-goals-data-portal/data/indicators/1231-global-food-losses/fr>.

⁶ PNUE (Programme des Nations Unies pour l’environnement). 2021. *Food Waste Index Report 2021*. Nairobi. <https://www.unep.org/fr/resources/rapport/rapport-2021-du-pnue-sur-lindice-du-gaspillage-alimentaire>.

⁷ FAO. 2023. *Guidelines for action on food loss and waste reduction in the Near East and North Africa*. Le Caire. <https://doi.org/10.4060/cc7330en>.

- d. mauvaises pratiques en matière d'achat, de manipulation, de préparation et d'élimination des aliments de la part des prestataires de services de restauration et des consommateurs;
- e. manque d'organisation, de coordination et de communication entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement alimentaire;
- f. inefficacité des systèmes de commercialisation et des infrastructures de marché, notamment pour ce qui est de la récupération et de la revalorisation des aliments qui seraient autrement perdus et gaspillés;
- g. pratiques socioculturelles (usages en matière d'hospitalité, célébrations, etc.), perceptions des consommateurs et manque de sensibilisation.

10. Malgré les efforts qui sont consentis pour faire de la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires une priorité dans le cadre de la transformation des systèmes agroalimentaires, plusieurs difficultés persistent et empêchent une action efficace dans la région. Le manque de données est souvent cité comme un facteur limitant: le déficit de données fiables et cohérentes sur les pertes et le gaspillage alimentaires est un obstacle à l'élaboration de stratégies et de politiques de réduction de ces pertes et gaspillages qui soient efficaces, adaptées à la situation et fondées sur des données factuelles. Quelques pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont pris des mesures en vue de collecter de manière plus systématique des données sur les pertes et le gaspillage alimentaires, mais, dans la plupart des cas, il n'existe que quelques études dispersées portant sur certaines chaînes de valeur agroalimentaires. Or, il est essentiel de constituer une solide base de données factuelles en vue d'orienter la prise de décisions et de contribuer au suivi de l'indicateur 12.3.1 des ODD. Il y a toutefois un manque de connaissances et d'échanges d'informations au niveau régional. Si l'on parvenait à résoudre ce problème, cela pourrait nous aider à combler le déficit de données des pays de la région, dont les systèmes agroalimentaires présentent des caractéristiques communes et qui font face aux mêmes difficultés en matière de pertes et de gaspillage alimentaires.

11. Un autre défi essentiel réside dans l'absence de conditions propices qui incitent les acteurs du secteur privé à assumer un rôle de chef de file et à investir dans la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et dans la valorisation des produits agroalimentaires. Cette situation résulte d'un manque d'investissements publics dans des infrastructures et services alignés sur les stratégies relatives aux systèmes agroalimentaires; d'une sensibilisation insuffisante à l'importance et aux conséquences des pertes et du gaspillage alimentaires; d'un manque de connaissances, de compétences et de capacités à l'appui de l'élaboration de politiques éclairées et ciblées; de la faiblesse du cadre réglementaire; et de l'absence de mesures d'incitation fiscale et commerciale.

12. Au vu des difficultés rencontrées actuellement, il apparaît nécessaire d'adopter une approche globale, intégrée et systémique pour combler les lacunes qui ont jusqu'ici empêché la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Lorsqu'ils sont ancrés dans un cadre d'action axé sur les systèmes agroalimentaires, les stratégies et plans de lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires peuvent stimuler l'innovation, la recherche-développement, les financements et les investissements ainsi qu'une mobilisation multipartite et pluridisciplinaire en faveur de la mise en place d'actions et de solutions fondées sur des données factuelles.

13. La mise en pratique de cette approche systémique était au cœur de la demande adressée, à sa 26^e session, par le Comité de l'agriculture à la FAO, l'invitant à prendre l'initiative d'élaborer le *Code de conduite volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires*⁸, un instrument international présentant un cadre d'actions et de principes directeurs à appliquer pour réduire efficacement les pertes et le gaspillage alimentaires tout en favorisant la transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables et la réalisation des ODD. Essentiellement, le Code de conduite volontaire vise à généraliser l'adoption d'une approche axée sur les systèmes agroalimentaires et associe la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires aux questions plus générales de production et de consommation durables; il propose un cadre destiné à orienter les efforts déployés par toutes les parties prenantes pour réduire les pertes et gaspillages, en donnant aux gouvernements la responsabilité de diriger et d'accélérer ces efforts.

⁸ FAO. 2022. *Code de conduite volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9433fr>.

14. Le Code de conduite a une portée générale et il convient par conséquent de l'ajuster pour le rendre applicable aux situations nationales ou régionales. Un cadre d'action pour la réduction des pertes et gaspillages de nourriture adapté au contexte régional peut aider les pays de différentes régions à mettre en œuvre le Code de conduite, tout en favorisant, au niveau régional, la coordination des politiques, l'échange de connaissances et de données d'expérience, la sensibilisation, ainsi que la mobilisation d'un large éventail d'acteurs des systèmes agroalimentaires.

15. Pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les directives relatives à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord (ci-après «les directives») sont conçues comme un outil de mise en œuvre du Code de conduite. Elles s'appuient sur le Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et l'actualisent en se servant du Code de conduite comme cadre directeur dans la droite ligne du Programme 2030 et des objectifs nationaux relatifs aux systèmes agroalimentaires. Les directives ont pour objectif de fournir aux pays de la région un point de départ pour mettre en œuvre le Code de conduite en élaborant une stratégie nationale opérationnelle et multisectorielle de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire qui s'attaque aux causes sous-jacentes de ces derniers et définit précisément les mesures à prendre et les objectifs à atteindre. Les gouvernements sont encouragés à adopter ces directives, à prendre les choses en main pour faciliter l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux et à envisager, dès le départ, un processus participatif favorisant l'adhésion et la participation de toutes les parties prenantes concernées.

III. Besoins prioritaires et conditions essentielles pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires, et exemples d'interventions dans la région

16. La réduction des pertes et gaspillages de nourriture peut être un moyen efficace de rendre les petits exploitants familiaux et les PME du secteur agroalimentaire – majoritaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord – plus à même de s'adapter aux effets des chocs climatiques et hydriques et de protéger leurs moyens d'existence. Les orientations fournies aux pays de la région en matière de réduction des pertes et gaspillages doivent donc mettre ce lien en évidence et s'aligner sur les programmes d'action pour le climat et sur les feuilles de route nationales visant à améliorer l'inclusion des jeunes et l'autonomisation des femmes. La prise en compte de la résilience face au changement climatique est un moteur essentiel de la durabilité, en particulier dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui est l'une des plus vulnérables du monde face au changement climatique, et qui en subit déjà les effets.

17. Beaucoup de pays de la région voient la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires comme un moyen d'améliorer le fonctionnement des systèmes agroalimentaires et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des pays tels que l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Jordanie et la Palestine ont fixé des objectifs stratégiques de réduction des pertes et gaspillages qui cadrent avec leurs objectifs nationaux relatifs aux systèmes agroalimentaires, à la sécurité alimentaire et/ou au développement durable. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en 2021, a attiré encore davantage l'attention sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires comme moyen efficace de transformer les systèmes agroalimentaires et d'accomplir des progrès dans la réalisation de plusieurs ODD. Beaucoup de pays de la région en ont tenu compte dans les feuilles de route nationales qu'ils ont établies à la suite du Sommet aux fins de la transformation de leurs systèmes alimentaires. Parmi les dix pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord qui ont mis au point des feuilles de route nationales, huit ont défini des mesures précises de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, à savoir l'Algérie, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Koweït, Oman, le Soudan et le Yémen. Parmi les pays n'ayant pas élaboré de feuilles de route nationales, plusieurs ont consacré des concertations nationales du Sommet sur les systèmes alimentaires à ce sujet, à savoir l'Arabie saoudite, l'Iraq, le Maroc et la Tunisie. Pour parvenir à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, il faut mettre en place une collaboration multipartite et pluridisciplinaire afin de fixer des ambitions et des engagements communs et de formuler des politiques efficaces. La collaboration est particulièrement importante dans la mesure où la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires incombe à de nombreuses parties prenantes différentes, qu'il s'agisse des ministères, des organes de réglementation et des autorités chargées du contrôle des aliments, des instituts de recherche et des universités ou encore du secteur privé et de la société civile, les acteurs de l'ensemble de la chaîne de

valeur alimentaire étant en fin de compte responsables par leurs actions directes. Les gouvernements de toute la région sont conscients du problème que représentent les pertes et le gaspillage alimentaires et de ses conséquences négatives, toutes étroitement liées, sur les revenus et les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition, le changement climatique et la rareté des ressources naturelles. Beaucoup d'entre eux se sont attachés à reconnaître l'importance du problème, à plaider en faveur de mesures de prévention et de réduction, et à mesurer les pertes et gaspillages pour mieux cerner les solutions à mettre en œuvre. Ils ont également demandé l'aide de la FAO dans le cadre de ces démarches, en sollicitant un appui analytique et stratégique à la 31^e session de la Conférence régionale en 2012 et à sa 32^e session en 2014, lors de laquelle le *Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires* a été adopté. Ce cadre stratégique guide l'élaboration des politiques et programmes de réduction des pertes et gaspillages alimentaires dans la région depuis les dix dernières années.

18. Depuis 2014, le contexte socioéconomique et les priorités et programmes relatifs aux systèmes agroalimentaires de beaucoup de pays de la région ont évolué. Il faut donc réviser les orientations stratégiques qui leur avaient été fournies aux fins de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Entre autre, les membres partout dans le monde, y compris ceux de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, ont demandé des orientations quant à l'application du Code de conduite dans leurs contextes respectifs.

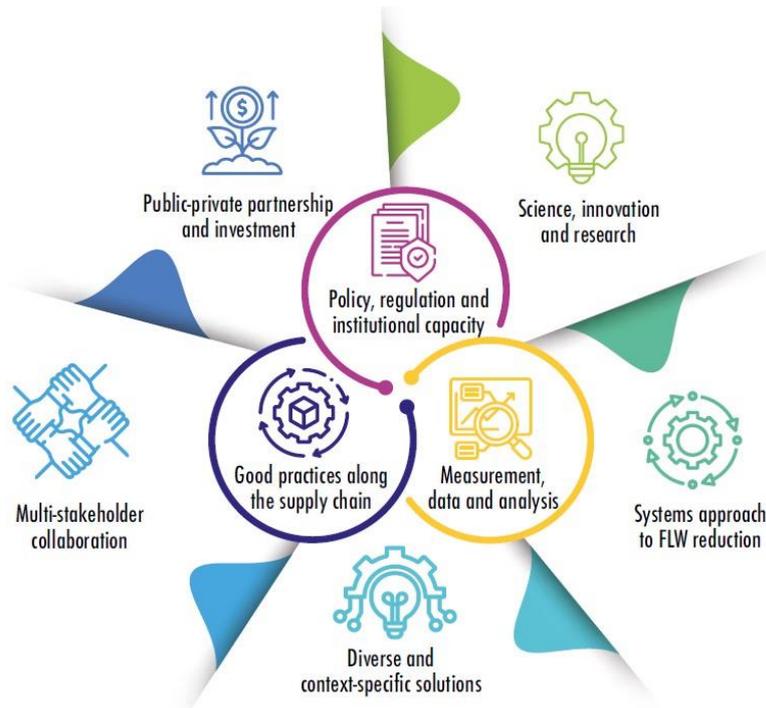
19. Les directives ont été établies à la suite de demandes de pays membres sollicitant un appui stratégique en matière de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires ainsi que dans un souci de répondre au besoin d'orientations pertinentes et adaptées au niveau régional. De ce fait, elles remplacent le *Cadre stratégique régional pour la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord*, dont la période d'application prend fin en 2024.

20. Les directives, qui suivent l'évolution des priorités et des programmes nationaux et régionaux relatifs aux systèmes agroalimentaires dans la région, sont un outil important pour mieux faire concorder les activités de réduction des pertes et gaspillages alimentaires et les efforts de transformation des systèmes agroalimentaires, faciliter l'adoption de mesures communes, harmoniser les approches dans la région et accélérer les progrès en vue d'atteindre la cible 12.3 des ODD et d'autres ODD. Elles permettront également au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord d'agir plus efficacement pour respecter son engagement ferme à aider les pays membres de la région à lutter contre les pertes et gaspillages.

21. Afin de veiller à ce que les directives soient inclusives et axées sur l'action et sur les résultats et qu'elles répondent aux difficultés et aux besoins des pays de la région, leur élaboration a été guidée par des consultations menées auprès des responsables politiques et d'autres parties prenantes. Ces consultations ont aidé à harmoniser les activités de réduction des pertes et gaspillages de nourriture avec les programmes nationaux axés sur l'action climatique, l'utilisation efficace des ressources et le renforcement de la résilience face aux effets des crises et des risques, en particulier à l'appui des moyens d'existence des groupes vulnérables. Les directives prévoient cinq facteurs de réussite, qui facilitent le recours à une approche intégrée et participative pour l'élaboration de politiques propices à la réduction des pertes et gaspillages (voir la figure 1).

22. Comme indiqué à la figure 1, ces facteurs sont les suivants: une approche axée sur les systèmes agroalimentaires; des solutions diverses et adaptées au contexte; une collaboration multipartite; des investissements responsables; la science, la technologie et la recherche. Ils constituent le fondement de la théorie du changement à appliquer pour réduire efficacement les pertes et le gaspillage alimentaires et permettent de mettre en œuvre, selon une approche systémique et durable, les mesures requises, à savoir: renforcer les cadres politiques, institutionnels et réglementaires; intensifier les efforts pour évaluer et surveiller les pertes et gaspillages de nourriture et les solutions destinées à réduire ce phénomène; et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques par tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Figure 1: Cadre d'action pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord



23. Conscient de l'importance que revêtent l'échange de connaissances et d'expériences, la communication et la sensibilisation ainsi que la mobilisation d'un large éventail d'acteurs pour renforcer les efforts de réduction des pertes et gaspillages dans les pays de la région, le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a lancé un réseau régional axé sur cette thématique dans le cadre de la Plateforme technique sur l'évaluation et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires⁹, un instrument d'envergure mondiale conçu par la FAO. Le réseau sert de pôle technique d'échange de connaissances et de bonnes pratiques en matière de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et accompagne le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, les membres et les partenaires pour les aider à agir efficacement dans différents domaines: politiques et stratégies, données et mesures, et promotion des bonnes pratiques. Ce réseau joue un rôle particulièrement important pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui manque de données et d'informations sur les solutions et mesures de réduction des pertes et gaspillages de nourriture. Il accueille avec intérêt les contributions de toutes les parties prenantes intéressées souhaitant partager des informations, des événements, des publications, des projets ou toute autre ressource portant sur la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

IV. Conclusions et recommandations

24. Pour conclure, les interventions visant à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord doivent être adaptées au contexte et aux différentes réalités de la région, et prendre en compte les priorités de ses multiples parties prenantes. Les étapes pratiques fournies dans les directives peuvent aider les pays de la région à mettre au point des stratégies nationales de réduction des pertes et gaspillages alimentaires qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de ces derniers et définissent précisément les mesures à prendre et les objectifs à atteindre. Les gouvernements sont encouragés à assumer un rôle de chef de file s'agissant de faciliter l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux globaux et à envisager, dès le départ, un processus participatif favorisant l'adhésion et la participation de toutes les parties prenantes concernées. Pour que les mesures mises en place soient réellement efficaces et porteuses de transformation, les gouvernements doivent mobiliser

⁹ <https://www.fao.org/platform-food-loss-waste/regions/neareast/fr>.

les parties prenantes, les ressources, les connaissances et les compétences techniques et favoriser une approche intégrée et participative pour l'élaboration de politiques propices à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. La conception des politiques, des mesures et des interventions visant cet objectif doit s'effectuer selon une approche systémique intersectorielle faisant le lien entre, d'une part, les systèmes économiques et commerciaux, les systèmes écologiques, les systèmes énergétiques, les systèmes sociaux et les systèmes de santé et, d'autre part, les systèmes agroalimentaires et les pertes et gaspillages alimentaires qui s'y produisent.

25. Les recommandations concernant les mesures à prendre pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires prennent en compte les priorités et les besoins exprimés par les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Elles s'énoncent comme suit:

- a. Renforcer les cadres politiques, réglementaires et institutionnels facilitant la coordination et la coopération entre les parties prenantes. Pour parvenir à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, il faut mettre en place une collaboration multipartite et pluridisciplinaire afin de fixer des ambitions et des engagements communs et de formuler des politiques efficaces.
- b. Mesurer, évaluer et surveiller les pertes et le gaspillage alimentaires pour constituer la base de données factuelles qui permettra d'éclairer les politiques, de montrer les effets des pratiques optimales employées par les acteurs des systèmes agroalimentaires et, surtout, d'orienter les décisions d'investissement et de financement.
- c. Assurer le renforcement des capacités tout au long de la chaîne d'approvisionnement – de la production à l'élimination des déchets, en passant par la transformation, la distribution et la consommation –, promouvoir et faire connaître les pratiques optimales et inciter tous les acteurs à les appliquer et à les transposer à plus grande échelle.